



Programme scolaire d'éducation à la culture de la paix et à la justice dans l'enseignement secondaire

Germanie Kahindo Kaswera¹

Résumé

Pendant plus de deux décennies, la République Démocratique du Congo connaît des mutations sociétales de grande envergure, dues plus exactement à des conflits intempestifs. Or, l'enseignement de l'éducation à la justice et à la paix ne figure pas sur le programme national. Soucieux d'éduquer les générations montantes à la sauvegarde de la justice et de la paix en soi et autour de soi, la Fondation Internationale des Universités Catholiques (FIUC) propose des travaux dans l'objectif de former des citoyens autonomes, responsables de leurs choix, ouverts à l'altérité, pour "assurer les conditions d'une vie en commun qui refuse la violence, pour résoudre les tensions et les conflits inévitables dans une démocratie". Les valeurs de respect de soi et des autres, de responsabilité et de solidarité sont mises en évidence à tous les niveaux de ces programmes.

Les différentes indications et recommandations méthodologiques qui accompagnent le programme de chaque niveau faciliteront certainement le travail des enseignants pour la préparation des prévisions des matières et des fiches de leçons. Notre souhait ardent est que tous les milieux éducatifs fassent une utilisation judicieuse et rationnelle de ce programme pour l'amélioration de la qualité de notre enseignement et la prévention des conflits tant en milieu familial que social.

Mots-clés : Programme d'éducation, justice, paix, enseignement secondaire.

Abstract

For more than two decades, the Democratic Republic of Congo has been experiencing large-scale societal changes, more precisely due to untimely conflicts. Education for justice and peace is not part of the national curriculum. The International Foundation of Catholic Universities (IFCU) is concerned with educating the next generation to safeguard justice and peace in and around itself, and proposes work with the aim of forming autonomous citizens, responsible for their choices and open to otherness, in order to "ensure the conditions for a life in common that refuses violence, to resolve the tensions and conflicts that are inevitable in a democracy". The values of self-respect and respect for others, responsibility and solidarity are highlighted at all levels of these programmes.

¹Germanie Kaswera est une religieuse membre de l'Ordre de la Compagnie de Marie et Chef de Travaux de l'Université Catholique du Graben de Butembo. germainembulo@gmail.com

Different methodological indications and recommendations that accompany the programme for each level will certainly facilitate the work of teachers in preparing subject forecasts and lesson plans. It is our fervent wish that all educational circles make judicious and rational use of this programme to improve the quality of our teaching and to prevent conflicts in the family and social environment.

Key words : Education programme, justice, peace, secondary education.

Préambule

Pendant plus de deux décennies, la République Démocratique du Congo connaît des mutations sociétales de grande envergure, dues plus exactement à des conflits intempestifs. L'enseignement de l'éducation à la justice et à la paix ne figure pas sur le programme national. Soucieux d'éduquer les générations montantes à la sauvegarde de la justice et de la paix en soi et autour de soi, la Fondation Internationale des Universités Catholiques (FIUC) propose des travaux dans l'objectif de former des citoyens autonomes, responsables de leurs choix, ouverts à l'altérité, pour *'assurer les conditions d'une vie en commun qui refuse la violence, pour résoudre les tensions et les conflits inévitables dans une démocratie'*. Les valeurs de respect de soi et des autres, de responsabilité et de solidarité sont mises en évidence à tous les niveaux de ces programmes.

Les indications et recommandations méthodologiques qui accompagnent le programme de chaque niveau faciliteront certainement le travail des enseignants pour la préparation des prévisions des matières et des fiches de leçons. Notre souhait ardent est que tous les milieux éducatifs fassent une utilisation judicieuse et rationnelle de ce programme pour l'amélioration de la qualité de notre enseignement et la prévention des conflits tant en milieu familial que social.

L'Education à la paix et à la culture de la justice a été négligée dans notre système éducatif à cause des interférences politiques et des conflits intempestifs de tout genre -familiaux, fonciers, religieux, etc.- connus durant ces dernières décennies. L'édification à la culture de la paix est un processus qui, par l'éducation et le transfert de connaissances sur les différences, permet de forger des attitudes positives à l'égard de la paix, des droits de l'homme, de la tolérance et de la démocratie.

Il s'agit d'un processus à long terme qui nécessite l'engagement de plusieurs générations à travers un programme de développement et la justice sociale. Il faut pour cela un support pédagogique, un matériel didactique adapté aux élèves nés et ayant grandi dans des sociétés en proie à la guerre. Voilà pourquoi, nous

présentons, à travers ce support, un programme scolaire sur l'éducation à la culture de la justice et de la paix dans un pays comme la RDC, déchiré par des conflits armés. Ce support offre aux facilitateurs et aux apprenants l'occasion et le moyen de découvrir des initiatives à travers lesquelles la communauté internationale apporte un précieux encouragement aux personnes morales et physiques œuvrant pour la promotion de la justice et de la paix.

Pour relever le défi et construire la paix dans les esprits, le système éducatif doit accorder une importance particulière à la dimension "*éthique*" et à la dimension "*chrétienne*". Ledit système éducatif se doit de jouer un rôle de premier plan dans la résolution des conflits et l'émergence d'une société pacifique.

Nous présentons un programme neutre et impersonnel adressé aux adolescents, futurs leaders de la nation. L'adolescent du collège ou du lycée que nous voulons former doit être un citoyen autonome, responsable de ses choix, ouvert à l'altérité, pour assurer les conditions d'une vie en commun qui refuse la violence, pour résoudre les tensions et les conflits inévitables dans la démocratie, d'une part. D'autre part, il doit être capable de s'intégrer dans la société et vivre harmonieusement avec les pairs, les adultes et les autorités dans la connaissance de ses droits, devoirs et obligations, dans le respect des droits des autres, de la société et dans l'amour de son pays ainsi que de sa patrie. Il doit percevoir l'importance sacrée de la vie humaine, de la justice et de la paix comme facteur d'union et de cohésion entre les peuples et entre les membres d'une communauté, mais aussi comme facteur favorisant le travail et le développement. Ce sont des attitudes de respect de soi et des autres, de responsabilité et de solidarité qui sont mises en évidence à tous les niveaux de ces programmes.

L'approche par compétences favorise le développement des compétences pédagogiques de base dès l'école, mais aussi la dimension du "*relationnel*" basée sur l'exercice des compétences psychosociales. Ce cours doit amener l'apprenant à vivre des valeurs telles que la paix, la justice, la miséricorde pour éradiquer les conflits qui se vivent depuis plusieurs décennies dans le pays.

Cette discipline doit être enseignée en s'appuyant sur les méthodes actives et participatives en vue de transformer et changer les habitudes, les attitudes et les comportements des apprenants. L'enseignant doit jouer le rôle de facilitateur et de modèle en "*prêchant plus par l'exemple que par les discours et des paroles vaines*".

Présentées de façon à donner une vue globale de l'objectif terminal de l'année, des compétences pédagogiques de base, des objectifs spécifiques avec les actions concrètes de savoir-faire et de savoir-être, des contenus et également des indications méthodologiques, ce programme curriculaire facilitera aux enseignants du secondaire la préparation et le développement des enseignements ainsi que l'évaluation des leçons et des comportements des élèves ayant suivi ces enseignements. De fait, les facilitateurs chercheront à témoigner des gestes de la justice, de la paix et de la miséricorde vis-à-vis de leurs élèves plus qu'ils n'enseignent en classe et dans son environnement.

À un niveau plus large, la paix véritable doit être inscrite non seulement dans les traités et les accords de paix, mais aussi dans les cœurs et les esprits des hommes. L'édification d'une culture de la paix est un processus qui, par l'éducation et le transfert de connaissances sur les différences, permet de forger des attitudes positives à l'égard de la paix, du droit de l'homme, de la tolérance et de la démocratie. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui nécessite l'engagement de plusieurs générations en vue donc d'un développement humain intégral.

I. Note introductive

I.1. Contexte et justification

Depuis plusieurs décennies, la société congolaise connaît une crise morale très aiguë et sans précédent. Une des causes de cette situation est à déceler dans l'inefficacité de l'éducation de base et scolaire. Depuis la pseudo-découverte, le partage de l'Afrique, la colonisation, la décolonisation, la dictature mobutiste, l'importation des conflits hors frontière dans notre pays, avec comme corollaire, la haine, la jalousie, l'esprit de vengeance, la clochardisation, les déplacements massifs des populations, l'appropriation des terres arables par les riches, les conflits fonciers, etc., notre société a manqué d'idéal et de modèle à imiter tellement que la dépravation des mœurs avait atteint son paroxysme tant chez les adultes que dans les milieux des jeunes.

Par une décision politique et ecclésiale, le cours de l'Education à la justice et à la paix a pour mission de relever le défi de l'inversion des valeurs et la dépravation des mœurs. L'élève doit apprendre à bien vivre et à bien se comporter en société en entretenant des relations interpersonnelles de qualité avec les pairs, les adultes, les autorités et en obéissant aux lois qui régissent la société et le pays, en général. Pour cela, l'enseignant doit éviter le cloisonnement entre les notions de l'éducation à la culture de la justice et à la

paix et l'éducation morale et civique. Ce cours doit être autorisé et vécu dans tous les aspects et dans tous les secteurs de la vie communautaire.

I.2. Importance du cours de l'Education à la culture de la justice et à la paix

Le cours d'Education à la culture de la justice et à la paix permet de développer les aptitudes et les attitudes de l'apprenant pour la maîtrise de soi et l'intégration sociale à l'école, en famille et dans la société. Il instruit l'apprenant sur ses devoirs et ses obligations, sur le respect des droits des membres de la communauté et sur la nécessité d'entretenir d'excellentes relations avec les autres. L'apprenant doit comprendre que les valeurs '*justice et paix*' ne doivent pas seulement être enseignées, mais doivent plutôt être vécues.

Ce cours initie l'apprenant à pratiquer les bonnes habitudes que recommande l'éthique chrétienne. Bref, l'Education à la culture de la justice et de la paix développe le savoir et le savoir-être des apprenants pour un bon savoir-vivre dans la société, par le respect des lois et dans la mise en pratique des principes de la mise en œuvre des valeurs sociales.

II. Contenu et grandes articulations du cours d'Education à la culture de la justice et de la paix

L'Education à la culture de la justice et de la paix ne peut tourner à la '*leçon d'éducation civique et morale*' et, dont on sait combien l'efficacité est limitée. Elle ne peut non plus verser dans le cours de '*droit constitutionnel pour adolescents*', souvent trop abstrait pour être vraiment efficace. Elle doit poursuivre conjointement deux objectifs : d'un côté, lutter contre les incivilités et faire comprendre l'intérêt et les conditions d'une vie commune harmonieuse, de l'autre, revaloriser le sens du collectif et de la vie publique.

Il est important d'inclure l'éducation à la connaissance et à l'estime de soi et des autres, l'éducation à la non-violence, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au vivre-ensemble, l'éducation à l'ouverture interplanétaire, l'éducation aux contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et la palabre africaine, une méthode de '*Ni gagnant ni perdant*', la capacité d'assurer la triade '*règle/transgression/sanction*', la solidarité internationale, la sensibilisation aux conflits nationaux et internationaux et la mise en pratique du respect de l'environnement.

Au total, l'éducation à la paix comme étude des causes des guerres, du sous-développement et de la prise en compte des menaces écologiques ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances comme suggère le mot

“*instruction*”. Mais s’il s’agit d’un réel travail sur les comportements des élèves afin de leur permettre d’accéder à une citoyenneté motivée et effective, elle transforme ce que suggère le mot “*éducation*”. Les thèmes doivent être accompagnés d’exercices pratiques, de mises en situation -jeux de rôles, simulations, théâtre-forum, questionnaires, grille d’analyse etc.- L’expérience vécue, la représentation de cette expérience et le débat autour de cette expérience sont trois étapes nécessaires à l’apprentissage de la résolution des conflits, notion centrale dans l’apprentissage de la vie en société et le développement du savoir-faire qui permettent de les gérer pacifiquement sans être victime et sans avoir recours à la violence.

L’objectif fondamental d’une éducation non violente est de permettre à l’individu de devenir un être autonome, capable de prendre ses initiatives et d’affirmer ses diverses idées. Dans une optique d’éducation non violente, certaines valeurs apparaissent comme fondamentales : la justice, la solidarité, la tolérance, la paix. Transmettre celles-ci, c’est donner à chacun les moyens d’affronter les conflits avec la volonté d’en faire émerger le positif. En effet, l’un des principaux enjeux d’une éducation non-violente est d’apprendre à l’individu à résoudre les conflits auxquels il est confronté dès son plus jeune âge. Et pour faire avancer la paix et la justice, il faut des citoyens libres et équilibrés qui s’opposent individuellement et collectivement à l’injustice, en sachant à la fois créer les nécessaires rapports de forces et accepter, hors de toute compromission, les compromis sans lesquels aucune solution n’est possible.

Enfin, éduquer à la justice et à la paix consiste à acquérir des compétences complexes qui nécessitent bien plus que le développement de beaucoup d’autres habiletés personnelles et relationnelles. Il s’agit donc d’apprendre aux élèves : d’avoir confiance en soi ; d’oser regarder en face ; de savoir écouter sans juger et parler sans agresser ; d’être habile dans la connaissance, la reconnaissance et l’expression des émotions et des sentiments qui régissent les comportements ; d’être capable de faire la différence entre une observation objective des faits et leur interprétation subjective ; de savoir comprendre le point de vue de l’autre grâce à une attention empathique ; d’avoir des aptitudes créatrices et coopératives pour la recherche de solutions satisfaisantes ; et, en fin de compte, d’être entraîné aux méthodes de négociation “*gagnant-gagnant*” et de médiation par la méthodologie participative.

I.1. Approche pédagogique pour un enseignement efficace de l'Education à la justice et à la paix

L'enseignement du cours de l'EJP doit se baser essentiellement sur les méthodes actives et participatives et s'appuyer sur certaines techniques et activités d'importance à permettre l'atteinte des objectifs et la maîtrise des compétences de base définies pour chaque cycle. Il s'agit de la discussion dirigée, du débat, de la conférence ; de l'exploitation des photos, films et diapositives des événements et des personnages célèbres tant au niveau local, régional, national, international ; de l'interview ou de l'entretien pour amener les apprenants à accueillir des informations utiles ; du cercle de communication pour amener les apprenants à vivre et intérioriser les différentes valeurs et les actes relevant de l'EJP ; du psychodrame, du jeu de rôle et du sociodrame pour la simulation des situations des faits vécus par les apprenants dans son milieu ; de l'actualité quotidienne mettant l'accent sur les faits concrets vécus et observables et permettant de développer l'esprit critique et l'analyse systématique ; des récits de vie, des chants, fables, contes, proverbes, poèmes où l'apprenant sera amené à répéter ou réciter les idées, les dates, les faits ; du travail de groupe où chaque participant donne sa contribution à la recherche ou bien encore à la production de toute l'équipe ; des activités complémentaires scolaires ou extra-scolaires dans la famille, au quartier, pour développer l'esprit de recherche de l'apprenant en dehors de la classe ; de l'application des règles de fonctionnement et de travail en vue d'aiguiser les bonnes habitudes de travail, à gérer son temps et ses actions dans le temps précis ; et, en somme, des activités de connaissance mutuelle, inter-groupe, extra-groupe permettant la cohésion interne et externe du groupe.

I.2. L'évaluation et les critères d'évaluation

L'appréciation de l'impact du cours de l'EJP s'évalue par le niveau de connaissance de soi et de l'autre ; le niveau de compréhension et de maîtrise des événements notamment traumatisants ; la capacité d'analyse et de transfert des notions apprises dans les situations de la vie concrète ; le changement de comportement et de mentalité en acceptant dans la foi l'opresseur ; l'amélioration et l'entretien des relations interpersonnelles entre les membres de la société ; la justice et la paix sociale constatée entre les groupes adverses ; l'exemple traduit par les actes ; l'esprit critique des situations de la vie ainsi que la capacité d'interdisciplinarité des notions de ce cours dans d'autres disciplines : l'histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté, etc.

L'évaluation doit se traduire par les actes concrets et le changement de comportement que par la reproduction des notions apprises.

I.3. Objectif terminal d'intégration

Au terme de l'enseignement de l'EJP, devant une situation de vie en rapport avec la justice et la paix, l'apprenant devra être capable de manifester un comportement réconciliant envers lui-même et son environnement proche et lointain.

I.4. Compétences pédagogiques de base transversales pour le cycle secondaire

Par compétences pédagogiques, il est question d'intérioriser et de simuler les situations traumatisantes vécues, d'adopter un projet d'avenir ; de prendre l'habitude de s'exprimer et de traduire ses sentiments par des actes concrets.

II. Programme d'Education à la justice, à la paix et à la réconciliation

II.1. Niveau 1. Première année du secondaire

Thème : "Qui suis-je" ? "Qui est l'autre pour moi ?"

Compétences de base

Dans une situation de vie quotidienne, l'apprenant devra être capable de vivre en paix envers soi-même en reconnaissant ses possibilités, ses limites, ses croyances et ses valeurs. Il devra développer un esprit critique et d'analyse quand surgissent des situations contradictoires. Dans une situation de vie quotidienne en relation avec les autres, l'apprenant devra entrer en relation, doit communiquer efficacement avec les camarades, reconnaître leurs possibilités, leurs limites, leurs croyances et leurs valeurs

Objectifs spécifiques

L'apprenant devra être capable de s'identifier correctement ; d'identifier ses possibilités, ses limites, ses croyances et ses valeurs ; d'être responsable de lui-même en comptant d'abord sur ses propres capacités ; et donc de développer un esprit critique et d'analyse face aux événements joyeux ou malheureux.

L'apprenant devra être capable d'identifier les possibilités, les limites, les croyances et les valeurs de l'autre et les analyser avec un esprit critique ; de travailler avec l'autre pour mieux le connaître et l'aimer ; de défendre et de faire respecter l'identité de l'autre ; et, enfin, de demander pardon en cas d'offense.

Contenus-matières

Mes origines : Mon nom, le nom de mes parents, mon clan, ma tribu, ma nationalité ; mes possibilités, mes limites, mes croyances, mes valeurs. Les origines de l'autre : son nom, ses parents, son clan, sa tribu, sa nationalité, les diverses alliances entre les clans, les tribus, les nations.

Indications méthodologiques

Pour une meilleure connaissance de soi, le facilitateur demandera aux apprenants d'écrire sur un bout de papier ses possibilités, ses limites, ses croyances et ses valeurs que lui-même estime avoir ou avoir acquis. Pour ouvrir les élèves à la fraternité, le facilitateur demandera aux élèves de mentionner les qualités et les défauts qu'ils estiment que l'autre a tendance de manifester en procédant à une interview ; organiser des jeux et un repas entre les groupes rivaux en vue de la réconciliation.

II.2. Niveau 2. Deuxième année du secondaire

Thème. Droits, devoirs et patriotisme

Compétences de base

Dans une situation de vie quotidienne, l'apprenant devra être capable de distinguer ses droits, ses devoirs et vivre le patriotisme.

Objectifs spécifiques

L'apprenant devra être capable de s'identifier et exercer ses droits ; de définir et mettre en exergue les devoirs envers soi-même, ses parents, les pairs, les autorités, les personnes vivant avec handicap ; de définir et présenter la physionomie d'un citoyen patriote en statuant sur ses valeurs humaines, démocratiques, culturelles, politiques, chrétiennes, sociales, collectives, nationales et universelles

Contenus-matières

Droits

Droit à la vie et à la survie, à l'intégrité morale, à l'éducation, à la santé, à la participation à la gestion du bien public ; à la liberté d'opinion, de religion, d'expression, de pensée, à la conscience, à la culture, aux sports, aux loisirs sains, à l'égalité de chances, à la parité, à la vie privée, à la succession, à la vie privée, du bien commun ; droit d'être défendu par un avocat.

Devoirs

Respect de la vie, des parents, des pairs, de la vie humaine, du patrimoine, de l'autorité, des biens communs et d'autrui ; d'assister les personnes en danger ; de défendre sa patrie, à la sécurité des personnes et de leurs biens ; de respecter les lois et les règlements du pays.

Patrimoine

Valeurs à cultiver

Sens de la justice, de la fraternité, de l'égalité, la disponibilité, la non-violence, l'humilité, le pardon, la paix, le travail bien fait et bien fini, le respect et la protection de la nature, œuvre de Dieu, etc. Antivaleurs à bannir : l'injustice, l'orgueil, la corruption, la délinquance, la violence, l'insécurité, la paresse, la jalousie, etc.

Indications méthodologiques

Proposer aux apprenants de faire des recherches relatives à la Constitution de la RDC, en relevant les droits, les devoirs et aussi les figures patriotiques en travaillant personnellement, en petit groupe et procédant à l'exposé.

II.3. Niveau 3. Troisième année du secondaire

Thème. Conflit-violence et non-violence

Compétences de base

Dans une situation de vie quotidienne, l'apprenant devra être capable de déceler les différents conflits entre groupes restreints et plus larges, de communiquer, d'analyser avec un esprit critique les situations conflictuelles et donc d'entrer dans le processus de réconciliation et de réparation. Permettre aux apprenants de présenter leur voyage personnel vers la paix dans une atmosphère détendue et démarrer la discussion dans un groupe où les participants se connaissent plus ou moins.

Objectifs spécifiques

L'apprenant devra être capable : de définir le conflit, d'identifier les différents conflits dans son environnement -famille, village, localité, collectivité, zone, région, pays-, d'apprécier les niveaux et les dynamiques des conflits dans son environnement ; d'identifier les attitudes et les comportements des protagonistes et alors, d'identifier les attitudes de violence en moi et autour

de moi ; et viser à chercher des voies et moyens pour réduire la violence et la maîtriser en moi et autour de moi.

Contenus-matières

Nous catégorifions trois matières principales. Il y a le conflit : Notion, rôles du conflit, types de conflits, les causes du conflit, l'image du conflit, le cycle du conflit. Nous citons aussi la *violence* : notion de conflit, causes du conflit, confusion entre conflit et violence, agressivité et violence, violence et communication, peur et colère. Et enfin, nous identifions les valeurs à transmettre : la justice, la solidarité, la tolérance, la paix, le pardon, etc.

Indications méthodologiques

Partir d'un exemple : ''*Conflit foncier entre deux familles*'' . Voici le but de l'activité : Nous voulons travailler sur le développement des capacités à identifier et mettre dans un cadre des dilemmes clés d'une situation, puis concevoir les étapes et les processus suivants pour répondre de façon constructive à l'évolution des situations. Chaque petit groupe doit se considérer comme une équipe consultative. Le groupe est constitué d'un chef du village, de sages, deux protagonistes et de la foule.

Dans un premier temps, le facilitateur présente l'activité. Il divise les élèves en groupes. Dans le petit groupe, on joue la scène : les protagonistes, le chef du village, le médiateur, la foule ainsi qu'un modérateur des activités. Dans un deuxième temps, on doit procéder à l'enregistrement de l'activité réalisée dans le petit groupe. Il s'agit d'écouter les paroles, voir les différentes personnes, apprécier leurs réactions, juger les réactions de chaque membre. Le groupe a 30 minutes pour formuler les dilemmes clés qu'il voit dans les informations dont il dispose. Il identifie aussi d'autres informations dont il a besoin et dont il ne dispose pas pour l'instant.

Au bout de 30 minutes, le modérateur demande à l'équipe de commencer à créer un plan pour répondre à la situation sous forme d'une recommandation aux deux familles en conflit. Comme échelle de temps pour l'activité, les 30 minutes représentent une période de six semaines. Le grand groupe d'élèves visualisent la scène en notant les points essentiels et clôturé par une discussion. Les questions de conclusions comprennent les questions suivantes : Qu'est-ce qui a été le plus surprenant ? ; Qu'est-ce qui a été le plus difficile ? Quel effet ont les changements des informations sur votre capacité à concevoir un programme d'édification de la paix ?

Aussi, le facilitateur peut inviter les apprenants à visualiser le film de guerres, par exemple de la seconde guerre mondiale ou un autre. Dans la discussion, d'abord en petit groupe, il faut répondre aux questions suivantes : "Qu'est-ce qui a été le plus surprenant ? Qu'est-ce qui a été le plus difficile ? Quels effets ont les changements des informations sur votre capacité à concevoir un programme d'édification de la paix ? Dans le grand groupe, présenter les points saillants et créer une vision pour l'avenir en pensant concrètement aux actions nécessaires pour réaliser cette vision.

II.4. Niveau 4. Quatrième année du secondaire

Thème 4. Mécanismes de résolution de conflits : négociation et réconciliation

Compétences de base

Face aux diverses situations de la vie familiale, nationale et internationale, cet enseignement devra permettre aux apprenants de présenter leur voyage personnel vers la paix dans une atmosphère détendue et démarrer la discussion dans un groupe restreint et plus large.

Objectifs spécifiques

L'apprenant devra être capable de séparer les gens du problème ; de se centrer sur les intérêts, pas sur les positions ; d'inventer des options pour que les différents protagonistes y gagnent ; d'insister sur des critères objectifs et acceptables par tous ; de jouer à la négociation ou à la médiation lorsqu'il y a un conflit.

Contenus-matières

Il est question de définition du concept "conflit" ; de décrire les niveaux et les dynamiques des conflits ; décrire les 3 P des conflits :

- P = éléments relationnels et psychologiques du conflit ;
- P = manière dont les décisions sont prises et du sentiment des gens par rapport ;
- P = des questions précises impliquées dans le conflit et les différences entre les gens.

Il s'agit aussi de déterminer les facteurs qui font escalader ou continuer le conflit -l'exploitation, par exemple, des ressources naturelles par des groupes armés pour leur propre profit, sous couvert de guerre et de violence, de

différences politiques, la pauvreté de la population- et les facteurs qui transforment ou résolvent les conflits. Il faudra réaliser une actualisation des processus de paix, de justice et de réconciliation par les efforts de développement des communautés locales, des relations commerciales, sportives, scientifiques avec les groupes d'organisation des prières œcuméniques entre les protagonistes.

Dans la même optique, il faut jeter un regard sur les mécanismes de résolution des conflits : l'accommodement, la compétition, l'évitement, la collaboration ou mieux la coopération, le compromis. Il convient mieux d'initier le processus de négociation : rencontre entre protagonistes, dialogue et communication, palabre africaine sans gagnant ni perdant, réconciliation ; réaliser la description du processus et du rôle du médiateur ; l'histoire du conflit ; la résolution de problème, l'accord entre parties en conflits -cas de la RDC, différents accords entre belligérants- et, enfin, il vaut mieux initier la réconciliation et la réparation entre les parties en conflits.

Défis de la réconciliation

Voici les quelques défis majeurs de la réconciliation :

- La réconciliation, un processus personnel-collectif ;
- Les fruits de la réconciliation
- Perspectives religieuses sur la réconciliation : le christianisme, l'islam, le judaïsme, le bouddhisme ;
- Dilemme de la réconciliation

Indications méthodologiques

Le facilitateur annonce le thème du jour : *Le conflit entre partis politiques : cas de la RDC*. Le facilitateur distribue les documents sur le processus de médiation et les compétences de communication entre les différents membres. Il va chercher à diviser le groupe en deux camps. Le groupe lui-même nomme leur médiateur parmi les membres du groupe. Le médiateur va chercher à engager les apprenants dans des discussions en profondeur sur la médiation en créant un espace de réconciliation en classe. Dans un premier temps, chaque groupe protagoniste raconte son histoire, selon son propre point de vue, en vue d'une thérapie collective. Le médiateur fait la liste des problèmes à résoudre. Il nomme deux ou trois secrétaires dans le groupe pour noter le processus.

Dans un second temps, les parties démarrent un processus de résolution du problème pour trouver, puis évaluer diverses options pour résoudre le conflit.

Par moments, le médiateur fait une session séparée avec chaque partie pour explorer les émotions, les intérêts non exprimés ou les objectifs. Dans un troisième temps, après une évaluation de diverses options pour résoudre le désaccord, les parties décident d'une solution. Le médiateur facilite la discussion sur les détails d'accord, qui fera quoi, quand et où. Les différents secrétaires du groupe notent avec des détails sur tout ce qui sera fait si l'une ou l'autre partie ne respecte pas sa part d'accord.

N.B. Le médiateur est une personne impartiale ou neutre, c'est-à-dire qui ne montre pas de parti-pris en faveur de l'une ou de l'autre partie, mais travaille pour aider les parties à arriver à un accord qui soit mutuellement acceptable.

II.5. Niveau. V^{ème} année du secondaire

Thème 5. Jeune leader et éducation non violente

Compétences de base

Face aux diverses situations de vie quotidienne, le jeune leader devra être capable d'analyser le conflit récurrent dans la région en relevant différentes questions sur le '*Qui du conflit*', c'est-à-dire les personnes (P), le '*Quoi du conflit*', c'est-à-dire les processus (P) et le comment du conflit problème (P), d'une part. D'autre part, permettre à ses homologues jeunes de devenir autonomes, c'est-à-dire capables de prendre des initiatives et d'affirmer leurs idées.

Objectifs spécifiques

L'apprenant leader devra être capable d'analyser les conflits et leur contexte en sachant s'adapter correctement aux situations mouvantes sans changer de direction et à apprendre à ne pas être sur la défensive en sachant écouter les gens sans commencer immédiatement à se défendre et donc à défendre ses actions ; de cultiver le sentiment d'empathie en se sentant concerné par les émotions exprimées par une personne et retraduire ses émotions à la personne et au grand groupe ; d'identifier la différence entre les concepts -la culture, la guerre, la paix, la non-violence, la culture de la paix, la concorde, la tolérance, le conflit- ; de développer une capacité d'élaborer, de se fixer des lois et des règles, d'éviter les conflits, de négocier avec les protagonistes ; et, enfin, de développer des compétences pour résoudre positivement les différends.

Contenus-matières

- Lois et règles
- Légalité et légitimité
- La confiance en soi
- Les qualités d'écoute et de communication
- La coopération
- La paix et la citoyenneté

Indications méthodologiques

Dans un premier temps, à partir d'un exemple fictif d'un conflit, les jeunes leaders représentent graphiquement '*le qui*' du conflit pour aider à trouver ensemble une liste d'acteurs -histoire du conflit, contexte du conflit, parties du conflit primaires, secondaires, périphériques- de l'édification de la paix. Dans un second moment, à l'aide de la métaphore d'un arbre, on engage la discussion du groupe pour découvrir '*le quoi*' -effets du conflit, problèmes centraux, causes profondes du conflit-. Dans un troisième moment, on devra traiter un thème sous forme de dissertation qui sera corrigée par le facilitateur, présentée et discutée dans le groupe-classe.

II.6. Niveaux 6. Sixième année du secondaire

Thème. Gestion des conflits et Instruments récompensant les artisans de paix

Compétences de base

A travers les réalités de la vie quotidienne, on doit développer les sentiments de devenir des artisans de paix et développer les sentiments de devenir un jour '*Prix Nobel*' de la paix.

Objectif spécifique

Analyser un sujet en rapport avec la paix et d'en faire une opinion précise en étayant des preuves et en défendant de façon rationnelle le sujet à dissenter.

Contenus-matières

La gestion pacifique du conflit : dialogue, négociation et compromis

- Définir un temps pour parler, dialoguer, mettre les mots sur les maux ;
- Exprimer clairement l'objet du conflit ;
- Résumer le problème en identifiant les causes ;
- Explorer les solutions possibles et les examiner ;

- Accorder une valeur à la relation ;
- Renforcer la démocratie ;
 - L'arbitrage, la conciliation et la médiation ;
 - L'octroi du Prix Nobel ;
- Définir ce qu'on entend par '*Prix Nobel de la paix*' ;
- Instruments récompensant les artisans de la paix ;
- Création et organisation : Quelques exemples ;
 1. Le Prix Nobel de la paix ;
 2. Prix Félix Houphouët Boigny ;
 3. Prix UNESCO Maire ;
 4. Prix UNESCO de l'éducation pour la paix ;
- Répertorier les artisans de la paix dans le monde.

Indications méthodologiques

Le groupe-classe visualise et commente un film d'un personnage célèbre par exemple, Gandhi, Martin Luther King, Mandela, Thérèse de Calcuta...suivi de la discussion. Le facilitateur propose aux apprenants quelques thèmes de dissertation en rapport avec l'éducation à la culture de la paix. Par exemples :

- a. La paix n'est pas un mot, mais un comportement (Félix Houphouët Boigny) ;
 - b. Le véritable secret de la paix réside dans le respect des droits humains (Jean-Paul II) ;
 - c. La paix se gagne : tu seras libre en défendant ta patrie ;
 - d. Pourquoi les efforts visant à rétablir la paix mondiale échouent-ils ? (Slogan Congolais) ;
 - e. Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de la Terre ; tous les peuples sont frères (Fénélon) ;
- Je croyais que l'argent pouvait procurer la paix, j'ai beaucoup d'argent, mais je suis terriblement déçu. (Un millionnaire du Texas).